

Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

C-R

Date : mercredi 24 février 2016 à 13h00 (5^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : MRCT, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, salle 222

Étaient présents :

Membre	Organisme
Pierre Bouffard	Zec Kipawa et club de motoneige du Témiscamingue
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoyeurs de l'Abitibi-Témiscamingue
Clémentine Cornille	Conseil régional de l'environnement Abitibi-Témiscamingue
Pierre Rivard	Organisme du bassin versant du Témiscamingue OBVT
Pascal Simard	MFFP
Mario Poirier	MFFP direction régionale
Geneviève Décarie	MFFP direction régionale
Louis-P. Dénommé	MRC de Témiscamingue
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Loydy Brousseau	Tembec
Gérald Pétrin	Association des trappeurs du Témiscamingue
Pascal Bibeau	Première Nation de Kebaowek

L'ordre du jour suivant est présenté :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour, du compte rendu du 8 juillet 2015 et du compte rendu du 13 janvier 2016
3. Suivi des actions de la rencontre du 13 janvier 2016
4. Présentation du guide 'Gestion intégrée des ressources et du territoire'
5. Présentation sur les rôles des participants et mandat GIRT (Mario)
6. Attentes du MFFP (Pascal et Mario)
7. Présentation des VOIC provinciales et régionales (PAFI-T 2013-2018) (Pascal)
8. Présentation d'un VOIC issu d'une TGIRT intégré dans un PAFI-T (Mario)
9. Détermination des prochaines rencontres
10. Varia
 - ✓ Projet castor
 - ✓ Consultation aires protégées
 - ✓ Révision norme FSC

2. Adoption de l'ordre du jour et des comptes rendus du 8 juillet 2015 et du 13 janvier 2016

L'ordre du jour est accepté. Le varia demeure ouvert.

Commentaires sur le compte rendu du 8 juillet 2015 : est-ce que les points du CREAT avaient été discutés à la rencontre? Oui. C'était des documents que le CREAT avait mentionné lors de la rencontre. Le compte rendu est final et sera transféré aux membres par courriel

Le compte-rendu de la rencontre du 13 janvier 2016 : 1 commentaire : si pendant le plan de récupération pour la tordeuse, le MFFP doit déroger aux normes actuellement utilisées pour la planification, le MFFP en informera la Table GIRT.

Y aurait-il des projets de récolte de PFNL au Témiscamingue? Oui, dans les érablières, mais le projet en est à la recherche de financement (action du PDZA de la MRC).

3. Guide « Gestion intégrée des ressources et du territoire »

C'est le guide de référence du MFFP. Il y a lieu de faire un rappel sur le mode de fonctionnement de la Table GIRT et d'en fixer un pour la Table GIRT du Témiscamingue. Comment va-t-on prendre les décisions et tenter de régler les différends.

Il y a 5 principes sur lesquels sont basés les Tables GIRT : recherche de l'intérêt commun, représentativité des utilisateurs de la forêt publique, efficience dans les moyens d'action (grandes orientations), nécessité de résultats (enjeux inclus dans les plans d'aménagement forestier) et processus décisionnel démocratique (s'entendre sur le fonctionnement, quorum, etc.).

Monsieur Bouffard propose qu'on distribue une liste d'acronymes (ex. : PAFI).

Les mandats de la Table GIRT sont : collaborer à l'élaboration des PAFI, fixer des objectifs d'aménagement, convenir de mesures d'harmonisation (ex. : diminution des activités forestières durant la première semaine de chasse à l'original).

La composition de la Table GIRT est établie dans la loi (la bleuetière du Montreuil ferait-elle partie des membres à inviter??). Il y a des membres obligatoires et il peut y avoir des organismes invités.

La Table GIRT anime aussi les consultations publiques sur les PAFI et peut supporter techniquement des projets en forêt publique (exemple : projet de déprédation du castor).

Quorum : y a-t-il lieu de regrouper les participants en 5 catégories et d'exiger la présence d'au moins 4 groupes sur 5? Oui (et ce peu importe le nombre de participants présents). Faut-il adopter un calendrier des rencontres sur un an ou la fixer à chaque réunion? Oui, il faut avoir un calendrier pour l'année. Il faut aussi, dans la mesure du possible, que chaque représentant ait un substitut. Pour les prises de décision sur les enjeux, il y aurait lieu que ce soit un vote par groupe. Une telle décision devrait-elle rallier tous les groupes présents ou devrait-on fonctionner par consensus? Idéalement, la Table GIRT devrait fonctionner par consensus s'il y a prise de décision.

Mécanisme de règlement des différends : le cas est discuté en sous-comité, ramené à la Table GIRT. Ultiment, c'est le MFFP qui doit trancher.

Il y a lieu de réviser les préoccupations de l'ancienne Table GIRT et de voir lesquelles devraient être incluse dans les prochains PAFI. La Table GIRT établit les valeurs et les objectifs. Normalement, les moyens, les cibles et les indicateurs sont établis par le MFFP (mais la Table GIRT peut collaborer à l'établissement et à la validation des cibles et des indicateurs).

4. Attentes du MFFP

Présentation de Mario Poirier (présentation Power Point à envoyer aux membres): rôle de la Table GIRT et de ses participants à l'élaboration des PAFI. La Table GIRT est un lieu de concertation, un groupe de travail. La Table GIRT collabore aux PAFI (stratégie forestière et secteurs de coupe), par l'expression des besoins des utilisateurs de la forêt

publique, avant que les plans d'aménagement soient déposés. Le coordonnateur anime la Table GIRT et agit comme modérateur et facilitateur. Les utilisateurs expriment leur besoin, ils rétroagissent avec la Table GIRT et son groupe. C'est le porte-parole de son groupe.

Le MFFP s'attend à recevoir les préoccupations des utilisateurs (priorisées par la Table GIRT) et les VO, afin d'établir des VOIC pour le prochain PAFI-T de décembre 2016.

5. Présentation des VOIC provinciales et régionales (PAFI-T 2013-2018)

Présentation de Pascal Simard (présentation à envoyer aux membres). Actuellement, le MFFP applique déjà certains VOIC (valeur, objectif, indicateur, cible). Les VOIC sont déterminées, soit par le MFFP, soit par la Table GIRT. Ils sont évalués à tous les 5 ans (à chaque échéance de PAFI-T). Les voici :

- a) Avoir une forêt qui ressemble le plus possible à une forêt naturelle au moins sur 80% de la forêt publique. Maintenir un pourcentage équilibré de vieilles forêts et de forêts jeunes (en régénération).
- b) Assurer au moins 40% du niveau historique de vieilles forêts (et à long terme 50% du niveau historique de vieilles forêts)
- c) Maintenir ou augmenter la présence de peuplements à structure interne complexe (vs forêt homogène), les laisser intacts autant que possible.
- d) Assurer une présence suffisante de bois mort (exemple : laisser des chicots)
- e) Prévenir l'envahissement de la forêt publique en feuillus par des travaux sylvicoles ou du moins suivre toutes les coupes susceptibles de se régénérer en feuillu soient suivies.
- f) Augmenter la part d'épinette blanche en forêt publique par des travaux sylvicoles ou directement en reboisant cette essence.
- g) Augmenter la part des pinèdes en forêt publique par des travaux sylvicoles ou directement en reboisant cette essence
- h) Augmenter la part de chênaies en forêt publique par des travaux sylvicoles ou directement en reboisant cette essence.
- i) Augmenter la part des essences résineuses longévives (pin, pruche, épinette, cèdre).
- j) Protéger les milieux humides et riverains : laisser 100% des bandes riveraines intactes, conserver au moins 12% de milieux humides. La Table GIRT devrait se prononcer à savoir si on maintient cette exemption (bande de 20 mètres).
- k) Maintenir un habitat convenable pour les espèces animales sensibles aux grandes coupes à blanc : augmenter les forêts de 7 mètres et plus, garder de grands massifs forestiers.
- l) Réduire l'orniérage (perte de superficie productive due aux chemins).
- m) Réduire l'érosion due aux ponts et aux ponceaux (protection de l'habitat du poisson).

6. Présentation d'un VOIC (issu d'une Table GIRT) intégré dans un PAFI-T

Mario Poirier présente les VOIC de la Table GIRT de la MRC de la Vallée de l'Or. Sur une vingtaine de préoccupations, la Table GIRT en a priorisé 3. La Table GIRT a par la suite défini le besoin et l'objectif recherché pour chacune des 3

préoccupations. Les eskers à prendre en compte ont été identifiés et des moyens d'intervention ont été déterminés par le MFFP.

La Table GIRT du Témiscamingue pourrait réviser/actualiser les préoccupations identifiées en 2006, notamment la priorité accordée à l'habitat de la martre.

Varia :

Projet castor

Le projet est en recherche de financement.

Consultation sur des projets d'aires protégées

La consultation du ministère de l'Environnement se poursuit pour une semaine, jusqu'au 4 mars 2016.

Révision de la norme de certification FSC

Présentation possible de la norme modifiée en juin 2016 ou plus tard. Il serait intéressant de voir quelle sont les mesures proposées par FSC qui pourraient être utiles pour assurer la prise en compte des préoccupations de la TGIRT

Formation en éco-conduite : La représentante du CREAT nous informe de la tenue de formation en lien avec l'éco-conduite. Des documents d'informations sont distribués. Une invitation a été envoyée aux membres par courriel.

Prochaines rencontres

Suite au sondage des membres, la tenue des rencontres sera en après-midi. Il est convenu de planifier les 3 prochaines rencontres soit le mercredi 6 avril, le mercredi 4 mai et le mercredi 1^{er} juin en après-midi. Le lieu de la réunion sera annoncé plus tard.

Fin de la réunion à 16h30.

Actions à poser avant la prochaine rencontre.

Responsable	Sujet	Action	Suivi
Louis-Philippe	Présentation du guide GIRT du MFFP	Transférer la présentation aux membres	✓
Louis-Philippe	Présentation du MFFP sur les Rôles, Mandat et attentes face à la TGIRT	Transférer la présentation aux membres	✓
Louis-Philippe	Présentation du MFFP sur les VOIC provinciaux et régionaux	Transférer la présentation aux membres	✓
Louis-Philippe	Acronymes du monde forestier	Transférer le lien internet aux membres	✓
Louis-Philippe	Vérifier le statut de la bleuetière du Montreuil	Vérifier le statut et envoyer une invitation si requise	